

BULLETIN D'ADHESION AU CLUB SPORTIF ET DE LOISIR DE LA GENDARMERIE DE VANNES

Saison 2010 - 2011

Nom :		Prénom :		Sexe :	
Date de naissance: / /		Lieu de naissance:		Dept :	
Adresse :					
Code postal :		Localité:			
Tel fixe :		Tel portable :		EMAIL :	

militaire en activité	famille de militaire
militaire en retraite	personnel relevant d'un autre ministère
réserviste	civil de la défense

		Montant cotisation annuelle	Prise adhésion section
COTISATION CSLGV & FCSAD	Adhérent 1/ famille	25 euros°	
	Adhérent 2/ famille	20 euros°	
	Adhérent 3 / famille	18 euros°	
	moins de 16 ans	12 euros°	
C O T I S A T I O N	S FITNESS	25 euros	
	U RUGBY	gratuit	
	P TIR	15 euros	
	T BADMINTON TENNIS	gratuit	
	L BASKET	gratuit	
	E HAND BALL	gratuit	
	O MUSCULATION	15 euros	
	N RANDONNEE	gratuit	
	I FOOT BALL	gratuit	
	T VOLLEY	gratuit	
TOTAL			

° Sur chaque adhésion , 12 euros sont versées à la FCSAD ,pour cotisation assurance
Les cotisations section servent à payer l'entretien du matériel

Ci joint	Un certificat médical (uniquement pour les inscriptions aux sections sportives)		Documents à remettre Seulement si ces 4 cases sont complètes
	une photo d'identité		
	le règlement de l'adhésion par chèque bancaires ou espèces		
	la charte du club signée		

La nouvelle saison débute le 1 septembre 2010 et se termine le 31 août 2011

Je m'engage à respecter le règlement intérieur du Club sportif et de loisir de VANNES.

Le club peut être amené à diffuser sur son site internet ou dans les bulletins des informations vous concernant ou concernant vos enfants.

Ces informations se limiteront aux noms ,prénom,âge,qualités et photographie. Elles rentreront dans les domaines suivants :

résultats sportifs dans les compétitions,convocations pour des compétitions, liste des adhérents,activités pratiquées ou responsabilités au sein du club.

Vous pouvez vous opposer à une telle diffusion. Pour que nous puissions prendre en compte votre refus contactez nous.

Dans l'absence de réponse de votre part dans un délai d'un mois à compter de la date d'inscription, votre accord sera réputé acquis. Vous pourrez toutefois nous faire part ultérieurement , à tout moment , de votre souhait que la diffusion de vos données cesse.

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (Articles 34 et suivants de la loi du 06 janvier 1978). Pour exercer ces droits, adressez vous au secrétariat du CSLG VANNES.

Fait à VANNES ,le

signature

<http://club.sportsregions.fr/cslgvannes/>

Google : Taper cslg vannes